

**PROJET PEDAGOGIQUE 2019 2020**

**CENTRE DE LOISIRS**

**SECTION MATERNELLE**

**N° d'habilitation : 0930022 – AP 000119 (périscolaire)**

**093 0022 – CL 000119 (extrascolaire)**

**Directeur : BOISSEAU Alexis**

**Directrice Adjointe : ZEITOUN Laurence**

## Table des matières

INTRODUCTION :	3
A/ Le projet éducatif de territoire (PEDT).....	3
B/ Laïcité .....	3
C/ Organigramme du service périscolaire .....	4
I/ Présentation de la structure .....	5
A / Situation géographique.....	5
B/ Description des locaux .....	5
C/ Public accueilli .....	6
D/ Moyens Humains : .....	6
E/ Moyens Financiers : .....	7
F/ Formation : .....	8
II/ Fonctionnement de la structure .....	8
A/ Modalités d'inscription .....	8
B/ Modalités d'accueil : .....	9
C/ Restauration.....	11
D/ En cas d'accident .....	11
E/ Participation financière des familles : .....	11
III/ La volonté d'accueillir tous les enfants.....	12
A/ Accueil des moins de 3 ans et/ou non scolarisés.....	12
B/ Le projet d'accueil individualisé (PAI) .....	12
C/ Accueil des enfants en situation de handicap.....	13
IV/ Intentions pédagogiques de la structure.....	14
A/ Objectifs généraux .....	14
B/ Organisation des groupes .....	14
C/ Palette générale d'activités proposées .....	15
D/ Thème(s) et projet(s) de l'année .....	16
E/ Projet(s) d'été.....	18
F/ Partenariats associatifs.....	18
V/ Projets transversaux et temps forts : .....	19
VI/ La place des parents : .....	20
A/ Information et échanges.....	20
B/ Premiers pas au centre de loisirs .....	20
C/ Ateliers portes ouvertes.....	21
VII/ Evaluation : .....	21
ANNEXE I .....	22
PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL.....	22
ANNEXE II : <b>Complément Victor Hugo</b> .....	26

## INTRODUCTION :

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire dont les grandes lignes sont notées ci-dessous. Il a également pour but de poser un cadre et des objectifs de travail pour cette année à venir.

### A/ Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans au lieu de 10, un animateur pour 18 enfants au lieu de 14)

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

### B/ Laïcité

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exerce leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

## C/ Organigramme du service périscolaire



## I/ Présentation de la structure

### A / Situation géographique

Situé à la périphérie de la ville des Lilas, le centre de loisirs municipal est implanté sur un espace de verdure, il se compose des sections maternelle et élémentaire.

La section maternelle accueille les enfants âgés de 3 ans (ou moins s'ils sont scolarisés) à 6 ans domiciliés ou scolarisés aux lilas pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Depuis 2014, un autre centre a vu le jour et accueille une partie des petits Lilasiens les mercredis. Il s'agit de l'école Victor Hugo située proche de la porte des Lilas. (Voir le projet pédagogique du centre de loisirs Victor Hugo)

### B/ Description des locaux

Nous avons à notre disposition :

#### **Au rez-de-chaussée**

Quatre salles d'activités de 40 m<sup>2</sup> environ.

Une salle motricité de 60 m<sup>2</sup> environ (servant de salle d'activité)

Deux groupes sanitaires.

Une cuisine.

Trois réfectoires de 30 m<sup>2</sup> chacun environ (dont 1 pouvant être utilisé pour l'activité cuisine).

Un bureau de direction.

#### **Au 1er étage**

Deux salles d'activités de 35 m<sup>2</sup> chacune environ.

Trois dortoirs (Rouge, jaune et vert) avec chacun un compartiment vestiaire.

Une bibliothèque de 20 m<sup>2</sup>.

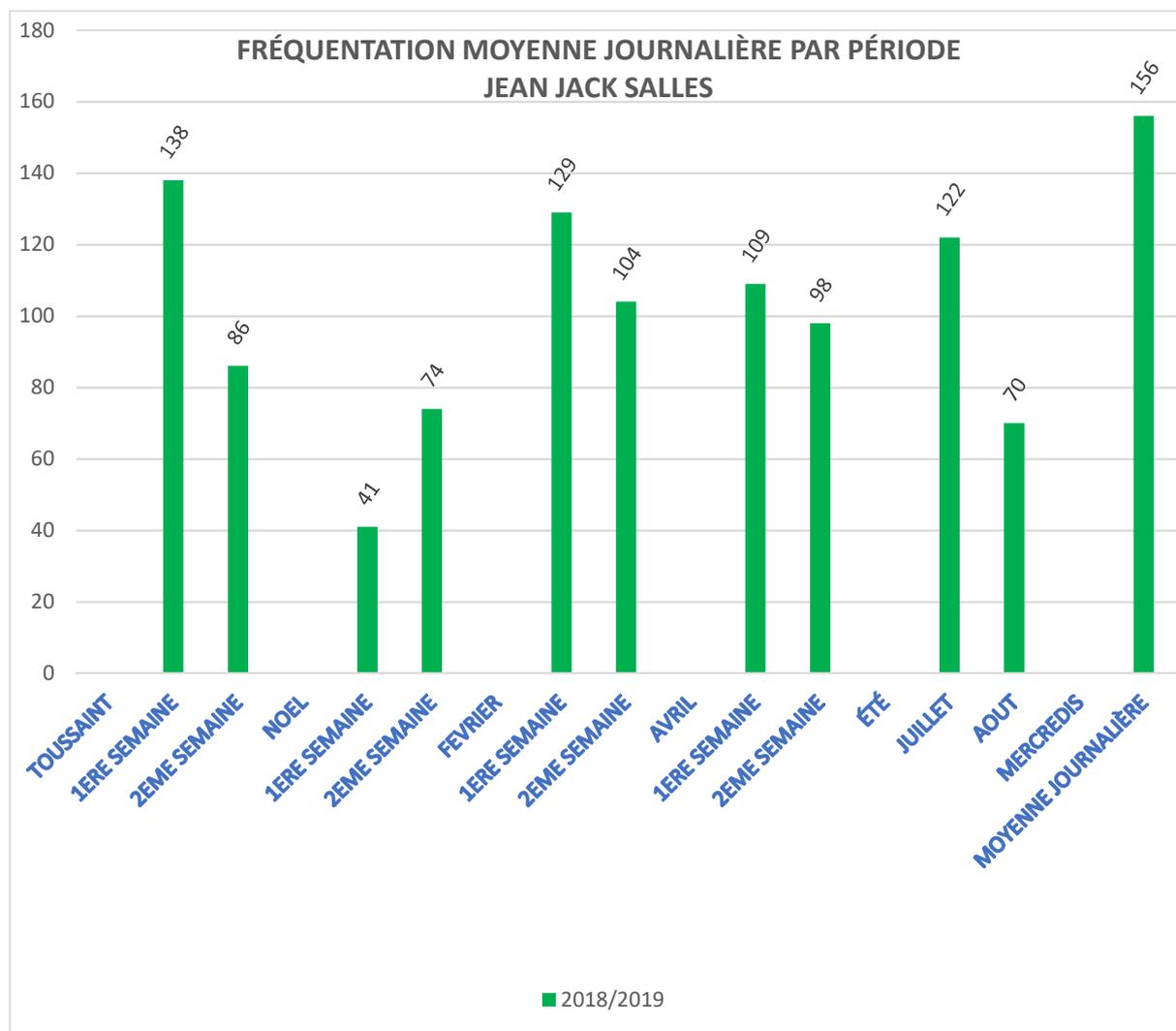
Deux groupes sanitaires.

En partage avec la section élémentaire : un auditorium.

## C/ Public accueilli

Nous accueillons tous les enfants de maternelle (de 3 à 6 ans), scolarisés sur la ville des Lilas ou scolarisés à l'extérieur mais habitants notre ville. Notre capacité maximale est de 230 enfants.

Voici un tableau retraçant les fréquentations moyennes de l'année précédente sur chacun des temps :



## D/ Moyens Humains :

Un directeur Catégorie B.

Une directrice adjointe B.E.S.A.P.T

20 animateurs diplômés du B.A.F.A. ou stagiaire.

**L'équipe de direction a pour missions de :**

- ❖ Gérer l'équipe d'encadrement, mener les réunions
- ❖ Coordonner et mettre en œuvre toutes les actions
- ❖ Former des stagiaires, le directeur est garant de la formation des animateurs, il suit plus particulièrement les animateurs en formation BAFA et BAFD et assure la validation.
- ❖ Assurer la relation avec les parents
- ❖ Gérer toutes les tâches administratives (projet, bilan, plannings, fichiers enfants et animateurs, PAI, déclaration....)
- ❖ Assurer les relations avec les différents partenaires
- ❖ Évaluer les animateurs

**L'animateur(trice) a pour missions de :**

- ❖ Assurer la sécurité physique des enfants
- ❖ Travailler en équipe, de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de participer à l'élaboration du projet pédagogique.
- ❖ Proposer et d'organiser des activités en cohérence avec ce projet pédagogique
- ❖ Être garant du respect du matériel et des locaux

**L'équipe se réunit une fois par semaine afin de :**

- Analyser son travail et amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- Échanger sur les enfants, afin de mieux répondre à leurs besoins
- Mettre en place des projets.
- Préparer les activités.
- D'aménager leurs espaces de vie

Ces réunions sont animées par le directeur et la directrice adjointe. L'équipe a à sa disposition une documentation : fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, ainsi qu'un accès libre à un ordinateur.

**E/ Moyens Financiers :**

Le budget de fonctionnement octroyé par la municipalité est réparti en différentes enveloppes pour mettre en place nos ateliers :

Fournitures éducatives.

Sorties.

Alimentation.

Pharmacie.

De plus, dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les Caf soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

-Un budget pédagogique est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants.

## F/ Formation :

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- Formation de professionnalisation au 1er emploi
- Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- Formation de perfectionnement
- Formation d'intégration
- Formation personnelle
- Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents à se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

## II/ Fonctionnement de la structure

### A/ Modalités d'inscription

Les familles lilasiennes doivent effectuer les inscriptions ou réinscriptions administratives dès le mois de juillet via les fiches sanitaires reçues à la maison.

Elles sont valables pour tous les temps périscolaires et extrascolaires. Il n'y a pas de réservation nécessaire pour déterminer les jours de fréquentation.

## B/ Modalités d'accueil :

- **Le centre de loisirs offre trois possibilités d'accueil les mercredis:**

Le matin avec repas (Entre 8h et 9h15 et jusqu'à 13h30)

L'après-midi sans repas (13h30 et jusqu'à 16h45/18h45)

La journée complète (8h/9h15 jusqu'à 16h45/18h45)

Ces 3 formules sont proposées uniquement les mercredis. Les vacances scolaires sont automatiquement en journées complètes aux mêmes horaires que le mercredi journée complète.

Un car municipal effectue deux rotations pendant l'accueil du matin uniquement afin d'acheminer les enfants vers la structure. Il s'arrête aux points de rassemblement de chaque quartier mais le trajet a dû s'adapter aux travaux de prolongement de la ligne 11 (demandez les horaires et lieux au centre de loisirs). Deux animateurs référents prennent en charge les enfants. Les parents ne montent pas dans le car.

- **LA JOURNEE TYPE**

### **8h00 – 9h15**

Inscription des enfants, les parents consultent le tableau d'activités ainsi que les panneaux d'informations.

Les enfants sont accueillis dans leur groupe. Selon leurs choix et leurs affinités, ils se répartissent dans les différents coins.

### **9h15**

Fermeture des portes.

Les enfants sont comptés dans leur groupe respectif, les animateurs(trices) effectuent les différentes listes de piscine et de sorties.

### **09h30**

Les animateurs(trices) présentent et proposent leurs activités pour la matinée à leur groupe (les enfants choisissent, les animateurs s'adaptent à la demande). Déroulement des activités, sorties et piscine.

### **11h00**

Temps informel. Utilisation des salles d'activités ou jeux dans la cour.

Préparation au repas (toilette, lavage des mains)

### **11h30**

1er service de cantine. Temps informel dans la cour ou les salles pour les autres.

### **12h30**

2ème service de cantine. Temps informel dans la cour ou les salles pour les autres.

### **13h00**

Sieste pour les petits et tous ceux qui ont encore besoin de dormir.

Temps calme pour les autres sections.

### **14h00**

Réunion (même principe que le matin) Début des activités.

### **15h45**

Fin des activités et préparation au goûter (toilette, lavage des mains)

16h00

Goûter

### **16h45 – 18h45**

Accueil des parents et adultes venant chercher les enfants

Pour la fin de la journée, comme le matin, les enfants sont répartis dans les différentes salles, suivant leur choix (coloriages, jeux, contes).

Ils ont également la possibilité de jouer dans la cour lorsque le temps le permet.

#### **○ L'accueil, les déplacements et le départ de l'enfant**

L'accueil est un temps de transition qui permet à l'enfant de nouer des relations avec les autres enfants et les animateurs.

Il permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs.

Notre principal objectif est de soigner la qualité de l'accueil en étant toujours disponibles auprès des parents et des enfants afin de répondre à leurs questions et de leur donner diverses informations.

Les animateurs sont répartis dans les différentes salles qui accueillent chaque groupe (les petits, les moyens et les grands).

De plus, un accueil général a été mis en place, assuré par la direction, pour une sécurité plus accrue et afin de répondre aux éventuelles questions des familles. Nous avons, pour nous aider dans cette tâche, des tablettes tactiles dans lesquelles toutes les informations relatives aux familles sont répertoriées.

Les salles sont aménagées avec différents ateliers « contes, dessins, jeux de société... » L'organisation de l'espace est importante, la mise en place d'ateliers diversifiés permet à l'enfant de les choisir en fonction de son rythme.

Les déplacements à l'extérieur du centre se font le plus souvent avec le car municipal. Pour chaque sortie, à pied ou en car, nous respectons un taux d'encadrement de 1 adulte pour 8 enfants.

Le soir, l'accueil est organisé de la même façon que le matin. Celui-ci est un moment d'attention soutenue pour les animateurs car certains enfants partent avec leurs parents, d'autres avec la nourrice, le voisin, un membre de la famille. Cependant, cela ne peut se faire sans une autorisation parentale manuscrite. Des papiers d'identité peuvent-être demandés.

Un système de carte avec le nom de l'enfant récupéré a été mis en place pour encore davantage de sécurité. Il permet, en plus du contrôle à l'entrée, un second contrôle à la sortie des familles.

De plus, nous demandons à chaque personne venant récupérer un enfant de signer un registre avec l'heure et le lien de parenté afin de garder une traçabilité.

### C/ Restauration

Le repas est un moment d'éducation à la santé. L'hygiène et la prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré sont primordiales.

Chaque enfant a le choix de se placer où il le souhaite, les animateurs sont assis à table avec eux. Cela permet d'être à leur écoute et de les aider en cas de difficultés.

Le rôle de l'animateur est de faire de ce temps un moment de convivialité, d'encourager les enfants à goûter sans gaspiller, de donner l'exemple en mangeant de tout et de les sensibiliser à l'apprentissage des gestes simples (tenir les couverts, couper, se servir...).

Deux services de cantine (le premier à 11h30, le second à 12h30) seront mis en place. Il en va de même pour le goûter : deux services (15h45 et 16h15).

Les familles ont le choix en remplissant la fiche sanitaire entre 2 propositions : plat avec viande ou plat sans viande. Cela va déterminer le plat que nous servirons aux enfants pour toute l'année.

### D/ En cas d'accident

Nous appelons systématiquement les familles en cas de blessures ou de choc à la tête pour les informer et éventuellement organiser leur prise en charge par les parents. Si la situation l'exige, nous pouvons appeler les pompiers puis la famille.

### E/ Participation financière des familles :

La tarification journalière ou à la demi-journée s'effectue en fonction de la présence effective de l'enfant. Elle est calculée en fonction du quotient familial déterminé par la ville. Les repas, les activités et les sorties sont compris dans ce prix. Pour plus d'information, se référer au règlement intérieur.

### III/ La volonté d'accueillir tous les enfants

#### A/ Accueil des moins de 3 ans et/ou non scolarisés

Durant les vacances d'été, nous accueillons des enfants qui ont tout juste 3 ans ou qui vont les avoir et seront scolarisés à la rentrée suivante. Pour cela nous avons mis en place un projet spécifique afin de favoriser une bonne adaptation à la structure et à la collectivité, faire la passerelle avec la petite section et les préparer pour la rentrée à venir.

Dans cette optique :

Une salle aménagée leur sera dédiée.

Un animateur ou animatrice (plus si besoin) sera leur référent(e).

Des activités proposées adaptées au développement de chacun.

Des moments de rencontres organisés avec le groupe des « petits », passerelle avant la rentrée de septembre...

Lors du repas, la personne référente sera présente à table avec les enfants, ce moment doit être un temps d'échanges et de plaisir.

L'animateur(trice) veillera à favoriser les bonnes conditions permettant à chaque enfant de s'endormir au moment de la sieste sereinement (doudous et tétines acceptés).

Rencontre entre les parents et la personne référente chaque matin et chaque soir, (échanges, transmissions d'informations).

L'adaptation des enfants sera progressive avec une présentation de la structure, du fonctionnement et de la référente par le directeur du centre de loisirs lors du premier jour. Ensuite les familles pourront laisser les enfants à la demi-journée pendant un certain temps jusqu'à ce que familles et équipe pédagogique jugent ensemble que l'enfant est apte pour la journée complète.

#### B/ Le projet d'accueil individualisé (PAI)

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

## C/ Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités et que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein du groupe.

La présence sur le service périscolaire d'une référente handicap, comme personne ressource, va nous permettre de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté à chacun. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents.

## IV/ Intentions pédagogiques de la structure

### A/ Objectifs généraux

Nos objectifs sont :

- Respecter les rythmes individuels de chacun.
- Adapter les activités selon l'âge des enfants.
- Leur permettre de découvrir et de pratiquer des animations en fonction de leurs besoins et leurs envies.
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie à travers différents projets.

### B/ Organisation des groupes

- Les petits, âgés de 2 ans ½ à 4 ans.
- Les moyens, âgés de 4 à 5 ans
- Les grands, âgés de 5 à 6 ans

Ils auront, tout en respectant leurs rythmes et leurs besoins, plus d'autonomie dans l'organisation de leur journée, ceci en restant confrontés aux règles et aux contraintes de la vie collective. Ils auront le choix de leurs ateliers d'accueils, de leurs activités et pour les plus petits de se reposer en dormant ou avec un temps calme.

L'organisation des salles référentes est importante, car certains enfants ont besoin d'être accueillis d'une façon individuelle, elle se doit d'être diversifiée et adaptée. Ainsi, dans chacun des groupes les enfants pourront choisir entre différents coins aménagés :

- Ambiance musicale (comptines, chansonnettes, mélodies)
- Coin jeux de société (Memory, loto imagé, puzzle...)
- Coin détente (bibliothèque, tapis en mousse et coussins)
- Coin jouets (poupées, circuit, cuisine, lego...)

L'enfant a la possibilité de changer de coin selon ses envies et ses affinités.

Nous revoyons la disposition des salles d'activités en fonction des effectifs, des besoins et des spécificités de chaque groupe. En ce début septembre, le nombre d'enfants étant sensiblement le même, et étant pleinement satisfaits de l'expérience de l'année passée, nous gardons la même organisation. Une seule différence, à la demande des enfants et de l'équipe pédagogique, nous avons aménagé l'année dernière une salle bibliothèque à l'étage.

#### **Au rez-de-chaussée :**

Les trois salles en face des réfectoires sont attribuées au groupe des moyens.

Une cloison amovible permet de transformer les salles en un plus grand espace. Nous utilisons cette fonctionnalité lors de moments exceptionnels (spectacles, fêtes et grands jeux)

Dans la salle motricité et la quatrième salle d'activité évoluent les enfants de la grande section.

### **Au 1er étage :**

Les deux grandes salles d'activités et les dortoirs rouge, jaune et vert sont mis à disposition pour le groupe des petits.

La salle d'activité « coquillage » aura une double fonction cette année : elle servira à la fois de salle de « détente » pour les enfants en situation de handicap quand ils auront besoin d'un moment de calme, et de salle « bibliothèque » pour l'ensemble des enfants accueillis quand celle-ci sera disponible.

### **C/ Palette générale d'activités proposées**

Toutes les activités de la journée sont inscrites sur le tableau d'affichage de chacun des groupes. Dès leur arrivée, les enfants et les parents en prennent connaissance. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants mais de concevoir un cadre favorisant la créativité.

Beaucoup d'animateurs(trices) ont une compétence particulière, qualifiée ou non. Celle-ci peut être liée à une profession passée, une activité annexe ou une passion. Ainsi, nous trouvons parmi les équipes d'animation de la ville : des sportifs(ives) et/ou entraîneurs(euses), des artistes peintres, des musiciens(iennes), des spécialistes en art plastique, des artisans créateurs, des pâtissiers(ières), des couturiers(ières), des danseurs(euses), des jardiniers(ières), des bricoleurs(euses)...

Chacun d'eux pourra proposer des ateliers en lien avec son savoir-faire. En plus des formations sur des thématiques précises, nous organisons chaque année des moments d'échanges où ils peuvent les transmettre à leurs collègues.

Des propositions d'activités leur sont faites lors des réunions en début de matinée et d'après-midi. Nous veillons à ce qu'elles soient diversifiées :

**Activités manuelles :** Le rôle de l'animateur(trice) est d'inciter l'enfant à s'exprimer, de faire appel à son imagination et de l'aider à réaliser différentes œuvres (dessin, découpage, collage, pliage, plastic fou, pâte à sel, bricolage, cuisine...).

**Activité peinture :** A travers ces séances, les enfants seront sensibilisés à quelques techniques de reproduction. Celles-ci adaptées, leur permettront de réaliser : des animaux, des objets, des natures mortes et quelques paysages.

**L'atelier motricité :** A travers cet atelier, il s'agira de poursuivre la découverte de leur corps en associant des mouvements et des gestes coordonnés. Pour cela, ils pourront s'exercer sur

de petits parcours aménagés de : tapis sur lesquels ils pourront sauter ou rouler, des cerceaux dans lesquels il faudra sauter et de petits obstacles à éviter etc... Les parcours proposés seront modifiés et adaptés à chaque tranche d'âge.

**Activités d'expression :** Nous souhaitons favoriser l'expression des enfants afin que ces derniers se sentent en confiance et puissent prendre la parole sans appréhension. Ils pourront ainsi, par le biais de petites chorégraphies et saynètes, devenir des "tableaux vivants" en constante évolution.

**Les sorties :** Les sorties proposées sont diversifiées (parcs, forêts, spectacles, musées). Elles sont fonction des saisons et du thème choisi par les groupes d'âge. Le plus souvent, dans les parcs et musées, des animations ou visites guidées sont proposées aux enfants

#### D/ Thème(s) et projet(s) de l'année

Dans chaque groupe d'âge, les équipes réfléchissent et mettent en forme des projets d'animation autour d'un thème commun. Ces projets individuels font partie d'un document plus global : le projet pédagogique, lui-même s'inspirant du projet éducatif de la ville des Lilas.

Nous proposons d'accueillir chaque enfant dans un environnement sécurisé, divertissant et enrichissant. Nous souhaitons répondre à leurs besoins d'activités. Ceci en leur laissant la place et la possibilité de s'occuper seul ou à plusieurs.

Au regard de nos objectifs généraux, nous diversifierons le choix des activités afin de répondre aux envies et aux besoins de chaque groupe d'âge :

« Nous participons à ses premiers enrichissements qui comportent : la découverte, la maîtrise de lui-même, de son environnement humain et matériel dans le but qu'il y trouve sa place. »

Pour la troisième année, nous avons fait le choix d'articuler notre travail autour d'un seul même thème commun à tous (de la petite section à la grande). Notre thème s'intitule cette année : « Voyage à travers le temps ».

#### **Le groupe des « Bout'chou » (les petits) :**

Comme l'année précédente les enfants seront accueillis à l'étage. Cet espace est adapté à leur tranche d'âges. Les dortoirs sont équipés de casiers où les petits peuvent ranger leurs affaires lors du déshabillage pour la sieste. Les salles d'activités sont aménagées de sorte que les enfants soient le plus agréablement installés (chaises et tables à leur taille). Ils ne rencontreront pas les autres groupes ; de ce fait ne seront pas dérangés lors de la sieste par le bruit occasionné lors des temps d'activités des moyens et des grands.

Le thème de la section est donc *Voyage à travers le temps*. Les différents projets proposés par l'équipe ont pour objectif de leur apporter :

- La soif de découverte et l'ouverture d'esprit

- Une stimulation de leur imaginaire et de leur créativité
- Le travail de différents matériaux

A travers ces objectifs généraux, plusieurs objectifs sous-jacents comme favoriser l'autonomie de l'enfant, améliorer sa motricité fine, développer son attention, sa concentration, apprendre le travail en équipe.

Dès le mois d'octobre, les enfants seront sensibilisés au thème choisi. Voici quelques exemples d'activités qui en découleront :

- Des fresques (des premiers hommes jusqu'au robot)
- Fabrication d'horloge en relief
- Décoration rétro charleston

Beaucoup de ces créations ainsi qu'une danse et un défilé costumé seront dévoilés le jour de la kermesse de fin d'année et des sorties en lien avec le thème seront organisées tout au long de celle-ci.

### **Le groupe des « Toun's » (les moyens)**

Le thème est donc le même pour les Moyens, il s'articule autour du *Voyage dans le temps*.

Les objectifs sont également sensiblement les mêmes que pour la petite section à la différence près que les capacités des enfants ne sont pas tout à fait les mêmes et l'équipe devra s'adapter à celles-ci.

Tout au long de l'année, des activités manuelles seront réalisées autour du thème :

- Château fort en 3D
- Fresques autour du moyen âge
- Costumes du moyen âge
- Représentation du Colisée

Toutes ces activités leur permettront de travailler leur motricité, leur mémoire, leur interprétation lorsqu'il s'agira de préparer le spectacle de fin d'année.

Des danses costumées seront présentées aux parents le jour de la kermesse, avec notamment un medley mélangeant 3 époques (danse celtique, année 60 et musique contemporaine).

### **Le groupe des « Jaguars » (les grands)**

Le Thème et les objectifs sont également sensiblement les mêmes que pour la petite section à la différence près que les capacités des enfants ne sont plus du tout les mêmes (motricité fine, temps d'attention, créativité...) et l'équipe devra s'adapter à celles-ci.

Bien évidemment, chaque activité permet de travailler sur des objectifs bien précis en termes de développement de l'enfant : une danse lui fera travailler le sens du rythme et la coordination tandis qu'une peinture lui fera travailler sa motricité fine et son sens créatif.

Concernant le thème, les grands vont se concentrer sur l'évolution de l'homme à travers ses grandes inventions, voici quelques exemples de réalisations pour cette année à venir :

- Une grande montgolfière en 3D
- Une fusée en relief
- Un petit train en bois de caquettes
- Une maison qui s'allume
- Maquette d'un robot
- Maquette représentant la découverte du feu
- Cahier temporel qui partira de la préhistoire à l'époque contemporaine

Une danse sera présentée à la kermesse de fin d'année.

De plus, plusieurs sorties tout au long de l'année viendront agrémenter leurs connaissances sur ce thème telles que des pièces de théâtres, des films ou des expositions.

## E/ Projet(s) d'été

Les thèmes de l'année ne sont pas abordés durant cette période car notre objectif principal est de permettre aux enfants de se sentir réellement en vacances sans quitter la ville des Lilas.

Nous transformons la cour en petite plage artificielle avec : une pataugeoire, des parasols, des tapis, une buvette, des tables, des chaises etc.

En plus des sorties spécifiques à cette période, les enfants ont le choix entre : ne rien faire, faire seul et participer aux activités que nous leur proposons.

De plus, nous décorons la structure avec des personnages grandeur nature, des fresques géantes, des peintures, des fleurs, etc. La décoration est modifiée chaque année et aborde des contes ou des histoires connus. Elle est définie par l'équipe, au mois de mai, pour permettre aux enfants de participer à sa fabrication.

- ❑ **Quatre nuitées** au centre de loisirs.
- ❑ **Sortie au bord de la mer** sur les plages de Normandie.
- ❑ **Journées à thème** (grands jeux, olympiades, fêtes...).
- ❑ **Sortie pique-nique** plusieurs fois par semaine sur les bases nautiques de la région d'île de France.

## F/ Partenariats associatifs

Nous serons amenés à collaborer avec différentes associations durant toute l'année de façon ponctuelle ou régulière.

A titre d'information, voici quelques exemples de nos partenariats de l'année passée :

- « Jeux dés en bulles » est venue proposer des jeux de société et jeux de construction tout au long de l'année
- « A vos cordes, frottez ! » qui proposait une initiation à la musique une semaine sur deux.
- Les enfants de la structure Victor Hugo ont quant à eux pu s'adonner chaque semaine aux arts du spectacle avec le Cirque Électrique de la Porte des Lilas
- « Les Savants Fous » nous ont présenté des ateliers scientifiques.
- Certains enfants ont également pu avoir quelques notions de langue des signes grâce à un dernier partenariat : « Mieux Vivre, EFLS »

## V/ Projets transversaux et temps forts :

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

**Les Droits de l'enfant** et Education à l'Egalité filles-garçons aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville (généralement le préau d'une école) différents services de la ville enfance-jeunesse pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux, démonstrations, projections.

### **Semaine du handicap**

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap, des lectures dans le noir ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet.

### **Développement durable**

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »  
G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème.

## **Les Lilas sur sport**

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

## **La kermesse**

C'est la grande fête du centre de loisirs qui a lieu chaque année sur un samedi après-midi de juin. Les équipes mettent en place de nombreux stands en lien avec les thèmes de l'année du centre de loisirs. Une scène propose au public de découvrir des danses, défilés, chants dont les enfants en sont les vedettes.

## **VI/ La place des parents :**

### **A/ Information et échanges**

Régulièrement, à la porte du centre, des affiches informent ou rappellent aux parents nos actions ponctuelles (spectacles, sorties, fêtes).

Les jours de centre nous affichons :

- Les activités de la journée
- Le menu
- Les sorties

Les Lilasiens reçoivent à leur domicile le journal local " Infos Lilas". Une rubrique peut être réservée au centre de loisirs. Quand un besoin se fait sentir, nous informons les parents ou revenons sur les moments forts passés ensemble.

Le journal trimestriel le p'tit lilasien retrace également nos aventures, nos projets, nos actions ainsi que celles des écoles et du collège de la ville.

De plus, notre blog est consultable sur internet et tous deux proposent de revivre, à travers des photos, les activités auxquelles les enfants ont participé.

Toutes les informations relatives au centre de loisirs (projet éducatif, projets pédagogiques, règlement intérieur, blog...) sont à retrouver sur <http://www.ville-leslilas.fr/> puis service périscolaire.

### **B/ Premiers pas au centre de loisirs**

Nous proposons des temps d'information dit « Premiers pas » à destination des entrants en petite section et les nouveaux arrivants sur la ville. Ceux-ci sous la forme de 2 demi-journées (samedi matin ou lundi soir) durant lesquelles les parents peuvent récolter des informations pendant que les enfants font des activités avec l'équipe d'animation. Le tout se termine par une visite des locaux tous ensembles.

### C/ Ateliers portes ouvertes

Nous proposons de façon ponctuelle aux parents intéressés de passer un moment en compagnie des équipes et des enfants le temps d'une activité et d'un goûter convivial.

### VII/ Evaluation :

Des évaluations seront faites quotidiennement pour chaque groupe, elles auront pour objectif d'effectuer des réajustements sur les projets d'animation selon des critères précis :

- ≈ La fréquentation aux animations.
- ≈ L'implication des enfants à la réalisation des projets d'animation.
- ≈ La réalisation des objectifs opérationnels fixés au début de l'animation.

Durant les réunions hebdomadaires avec l'équipe d'animation, différents points seront abordés

- ≈ Les modifications éventuelles des plannings des activités.
- ≈ Les problèmes rencontrés et la recherche de solutions.
- ≈ Le compte-rendu des projets.
- ≈ La tenue de l'échéancier de chaque projet.

Ces démarches auront pour but d'améliorer la qualité du travail de l'équipe auprès des enfants.

## ANNEXE I

### PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL

#### Accueil extrascolaire maternelle Jean Jack Salles

#### CADRE GENERAL

Le protocole défini ci-après s'applique pour l'accueil maternel Jean Jack Salles .

Il a pour objectif de **garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant**, d'un point de vue physique et affectif, tant pour les enfants et leurs parents, que pour les professionnels.

Il a été établi par le directeur de l'accueil extrascolaire, en lien avec son équipe et validé par les responsables du Pôle périscolaire en décembre 2018.

Il répond **aux 2 orientations pédagogiques et de vigilance suivantes** :

**1/** De manière générale, mettre en place une organisation physique et pédagogique du temps, éventuellement progressive sur l'année, qui permette :

- d'assurer aux enfants un temps de détente, dans des conditions conciliant le souci du bien-être et celui de la sécurité ; à cette fin le libre choix des enfants sera toujours privilégié, dans le respect des exigences de sécurité

- aux animateurs d'identifier précisément et aussi rapidement que possible chaque enfant pris en charge sur les temps d'accueil (et dans un second temps leurs parents), avec une attention plus particulière aux premières années de maternelle et aux nouveaux venus :

- Référents de chaque école dans chaque groupe d'âge
- Etiquettes nominatives pour les Petits en début d'année autour de leur cou ainsi que nom et photo de chaque enfant sur les porte-manteaux pour l'ensemble des groupes

- aux enfants et leurs parents d'identifier précisément et aussi rapidement que possible les animateurs.trices :

- Référents de chaque école dans chaque groupe d'âge
- *Journées d'adaptation « premiers pas » pour les petits pendant l'été*
- *Journées d'information enfants/Parents début septembre*
- *Trombinoscope des équipes par groupe d'âge à l'entrée des salles*

- à chaque animateur.trice de savoir exactement, et à tout moment, quels sont les enfants sous sa responsabilité :

- *Liste des participants à un atelier ou une sortie*
- *Possibilité de changer d'atelier une fois en modifiant la liste*

- de prendre en compte la spécificité de l'accueil des enfants de première année de maternelle (besoin de repères) :

- *Accueil en intérieur dans les salles et par école pour la petite section durant le mois de septembre voire jusqu'aux vacances d'octobre puis accueil dans la cour les jours de beau temps*
- *Journées d'adaptation « premiers pas » l'été*

- Projets passerelles avec les crèches durant l'année

**2/** Accorder une attention particulière à l'organisation spatiale et matérielle de l'entrée/sortie de manière à :

- Pouvoir filtrer visuellement les passages d'enfants ou d'adultes ;
- Les agents à l'accueil (1 représentant par école) doivent avoir une vue permanente sur l'entrée et la sortie,
- Assurer 1 deuxième contrôle à la sortie grâce à un système de carte nominative que les familles rendent en sortant à l'agent placé près de la porte.

- Limiter autant que possible le « stationnement » d'adultes dans les locaux, a fortiori dans les halls ou lieux de passage servant également de salles d'activités :

- *Affichage à destination des parents stipulant que le stationnement dans les locaux n'est pas souhaitable, en particulier à l'intérieur des salles d'activités. Les poussettes sont interdites dans les couloirs et doivent rester à l'accueil. Les activités non terminées le seront la semaine suivante ou seront terminées à la maison.*

- Vérifier que toute personne venant chercher un enfant a une autorisation écrite pour cela, et demander, lors du premier passage, une pièce officielle permettant d'attester de son identité

- Faire signer le registre de départ à toute personne venant chercher un ou plusieurs enfants, en précisant l'horaire exact (à raison d'une signature par enfant).

- Toujours privilégier la sécurité des enfants aux demandes éventuelles de recherche d'un vêtement, d'un sac etc.

Une **attention particulière** est apportée au déroulé précis et à la clarification des responsabilités de chacun lors des **moments de transition**, dans lesquels les enjeux de sécurité sont d'autant plus importants.

## **PRESENTATION DES MODALITES SPECIFIQUES D'ACCUEIL**

---

Ce protocole présente les modalités concrètes d'organisation permettant de répondre aux orientations précédentes. Il vient en complément du projet pédagogique de chaque accueil.

### **I - MATIN**

#### **A. Accueil et arrivée des enfants**

Ouverture porte principale : 8h/9h15 (porte grande ouverte)

Accueil dans les groupes d'âge avec un(e) animateur (trice) référent(e) puis arrivée en échelonné toutes les 15 min.

Les animateurs (trices) installent leur salle avant l'ouverture pour accueillir les enfants.

#### **B. Organisation du temps et déplacements des enfants**

Dans les ateliers : 2 salles par groupe d'âge leur sont destinées, pas de déplacement entre les salles sans encadrant.

Aux toilettes : la porte de la salle d'activités donnant sur les toilettes reste ouverte de façon à ce que l'enfant puisse y aller seul sous la surveillance de l'animateur.

## **II - ACCUEIL 13H30 (DÉPARTS ET ARRIVÉES)**

### **A. Départ et arrivée des enfants**

Les enfants concernés sont préparés avec leurs affaires et réunis dans une salle ou dans l'entrée vers 13h25. Les familles se présentent à l'accueil, l'identité du récupérant est contrôlée si besoin. Il signe ensuite le registre et l'enfant est amené jusqu'à l'adulte récupérant qui ne va pas plus loin que le hall d'entrée de la structure. Il y a 1 seule porte d'entrée et 1 seule sortie.

Les arrivées se font en même temps que les départs. Elles sont en général peu nombreuses. Les familles se signalent à l'accueil et les enfants sont pointés puis dirigés vers une animatrice dédiée. Celle-ci s'occupe de les acheminer vers les différents groupes d'âge.

## **III - SOIR**

### **A. Organisation du temps**

-3 ans : Au début de l'année, ils sont dans les salles d'activités, par école. Les membres de l'équipe sont répartis dans les salles pour s'occuper des enfants et renseigner les récupérant. Un animateur (trice) est dans le couloir de la section pour accueillir les familles. Le but est d'apprendre à bien connaître les enfants et les familles pendant le premier mois. Début octobre, l'accueil des petits commence à se faire dans la cour si le temps le permet. Un espace clôturé leur est dédié.

-4/5 ans : L'accueil se fait dans la cour ou dans les salles. 1 ou 2 membres de l'équipe se trouve(nt) dans le couloir pour diriger les parents, aider les enfants aux toilettes et vérifier qu'aucun enfant ne parte seul. Le reste de l'équipe est répartie de façon logique et homogène dans la cour aux endroits les plus sensibles (Jeux, piste cyclable, différentes portes) ou organise des jeux pour les enfants. Lorsque l'accueil se fait en intérieur, le reste de l'équipe est répartie dans les différentes salles pour s'occuper des enfants. Toutes les portes des salles sont fermées sauf celle qui sert à l'accueil des familles. Un(e) animateur (trice) se poste à cette porte afin d'accueillir les familles. Nous éviterons au maximum de laisser entrer les récupérants dans les salles pour éviter l'effet « embouteillage ».

Dans les 2 organisations, des listes nominatives seront utilisées par atelier. Les animateurs (trices) surligneront les enfants partis au fur et à mesure. Seul le groupe des moyens aura une liste globale pour la section car une seule porte est accessible aux parents.

### **B. Déplacements des enfants**

Dans les ateliers : Pour les moyens et grands, les enfants peuvent circuler entre deux salles d'activités lorsqu'elles sont attenantes. Lorsque ça n'est pas le cas, ils sont accompagnés par l'animateur (trice) de couloir. Les Petits restent dans les salles qui leur sont dédiés durant toute la durée de l'accueil ou sont accompagnés par une animatrice.

Aux toilettes : les enfants vont aux toilettes seuls dans le couloir à côté des salles d'activité pour les Moyens et Grands sous la surveillance de l'animateur (trice) de couloir. Les Petits sont quant à eux accompagnés aux toilettes.

### **C. Restitution des enfants :**

Ouverture aux familles : 16h45

L'identité des récupérants peut être contrôlée si cela est nécessaire. Autant que possible, un représentant de chaque école accueillie est présent à l'accueil afin de garantir une bonne connaissance des familles. Une carte avec le nom de l'enfant récupéré est distribuée à l'adulte récupérant afin d'assurer un second contrôle à la sortie de la structure. Le récupérant est ensuite dirigé dans la structure par les personnes à l'accueil, puis par un collègue dans le couloir, puis par d'autres collègues à la porte d'entrée des salles ou dans la cour. Un dernier contrôle se fait donc à la sortie avec un membre de l'équipe posté près de la porte d'entrée/sortie qui récupère les cartes et s'assure ainsi qu'aucun enfant ne parte seul. Il n'y a qu'un seul accès à la structure (entrée/sortie) pour limiter au maximum les risques.

## ANNEXE II : Complément Victor Hugo



N° d'habilitation : 0930022AP000719-E01 (n

Directrice et directeurs :

GHOUBECHE Christine (élémentaire)

BOISSEAU Alexis (Maternelle)

Directrice adjointe Victor Hugo

**ACCUEIL DE LOISIRS**

**VICTOR HUGO**

**TEMPS DU MERCREDI**

**COMPLEMENT PROJET PEDAGOGIQUE**

## SOMMAIRE

1. Moyens humains .....	3
2. Inscription .....	3
3. Modalités d'accueil .....	3
4. Modalités de vie des enfants.....	4
5. Les activités proposées.....	4
6. Mode d'évaluation. ....	5
7. Journée type .....	5
8. Rôles et responsabilités de l'équipe .....	6
9. Accueil des enfants porteurs de handicap.....	7



## I. PRESENTATION DE L'ECOLE

L'école Victor Hugo est une structure mixte qui accueille des enfants de section maternelle et élémentaire.

La section maternelle se compose de 4 classes et celle d'élémentaire de 5 classes. L'ensemble des classes est réparti sur les 4 étages du site.

### A. Descriptif des locaux

Les locaux périscolaires mis à disposition sont :

- ✓ 1 salle périscolaire « accueil de loisirs »
- ✓ 1 salle « arts plastiques »
- ✓ 1salle « Bout'chou »
- ✓ 1 cour élémentaire située sur le toit
- ✓ 1 cour maternelle avec une structure de jeux
- ✓ 1 groupe sanitaire dans la cour élémentaire
- ✓ 1 groupe sanitaire dans la cour des maternels
- ✓ 1 self et la salle de restauration
- ✓ 1 groupe sanitaire à proximité du self
- ✓ 1 bureau pour la direction périscolaire
- ✓ 1 gymnase
- ✓ 1 dortoir
- ✓ 1 salle BDC

Le centre de loisirs Victor Hugo accueille le mercredi en période scolaire les enfants à partir de 3 ans (et ceux de 2 ans et demi à partir de leur entrée l'école), ainsi que les enfants d'âge élémentaire.

Le retour à la semaine de quatre jours n'a pas impacté l'ouverture de cette structure car elle est toujours très fréquentée le mercredi. Pendant les vacances scolaires, le centre Jean Jack Salles redevient l'unique accueil de loisirs.

### 1. Moyens humains

L'équipe pédagogique se compose de :

Une directrice adjointe BPJEPS et une équipe d'animation composée de 16 animateurs et animatrices.

Cette équipe est formée uniquement pour les mercredis. Pendant les vacances scolaires, les animateurs et animatrices sont de retour sur l'accueil Jean Jack Salles car cette structure, plus grande, accueille tous les enfants de la ville durant cette période.

**L'équipe d'animation élémentaire** se compose de 5 animateurs et animatrices diplômé(e)s BAFA et d'animateurs et animatrices permanent(e)s pour compléter l'équipe en place selon les besoins. L'équipe ne fonctionne pas en groupe d'âge au vu du nombre peu important d'enfants.

**L'équipe d'animation maternelle** se compose de 10 animateurs et animatrices diplômé(e)s BAFA. Elle fonctionne par groupes d'âge pour mieux s'adapter aux spécificités de chacun.

## **2. Inscriptions**

La fréquentation du centre de loisirs implique une inscription administrative. Elle a lieu dès l'été, les parents reçoivent à leur domicile une fiche de renseignements. Tout est centralisé de manière à ce que les familles ne remplissent qu'un dossier commun aux temps périscolaires et extrascolaires. Aucune réservation n'est requise ensuite pour fréquenter le centre de loisirs.

## **3. Modalité d'accueil**

L'accueil de loisirs offre trois possibilités:

- Matinée avec repas (8h/9h15 jusqu'à 13h30)
- L'après-midi sans repas (13h30 jusqu'à 16h45/18h45)
- La journée complète (8h/9h15 jusqu'à 16h45/18h45)

## **4. Modalité de vie des enfants**

L'accueil de loisirs est un espace éducatif, un lieu de découverte et de socialisation où les enfants s'épanouissent pleinement tout au long de l'année.

L'accueil de loisirs Victor Hugo ne fonctionne pas en groupe d'âge pour la section élémentaire, contrairement à l'accueil de loisirs Jean Jack Salles. Après l'accueil des enfants, un choix d'activités leur est proposé.

**Les activités proposées sont diverses et variées :**

- ❑ Travaux manuels : dessin, peinture, bricolage, cuisine, modelage...
- ❑ Ateliers d'expression : théâtre, danse, musique- chant, bibliothèque...
- ❑ Ateliers jeux et jouets : lego, jeux de société, baby-foot, ludothèque....
- ❑ Sorties : parc, forêt, cinéma, théâtre, monuments et musées parisiens....

Le thème cette année est ***la France*** en section élémentaire

Le thème choisi va permettre à l'équipe de travailler autour de l'histoire, mais aussi des différentes spécificités de notre territoire (montagne, campagne, mer, les îles françaises, certains monuments de Paris etc...) cela permettra d'amener les enfants à effectuer des créations originales, avec diverses techniques basées principalement sur le recyclage.

***Voyage dans le temps*** en section maternelle.

En maternelle, nous travaillerons notamment à la fabrication d'outils qu'utilisaient les premiers hommes, atelier peindre à la façon des hommes préhistoriques, cadre en forme d'os, Château fort en carton, tour Eiffel en carton plume, une machine à remonter le temps et nous aborderons également les années 60/ 70, le disco, le pop art, le premier homme à marcher sur la lune, bref un vaste programme.

Les différents projets proposés par l'équipe ont pour objectif d'apporter aux enfants :

- La soif de découverte et l'ouverture d'esprit
- Une stimulation de leur imaginaire et de leur créativité
- Le travail de différents matériaux

A travers ces objectifs généraux, plusieurs objectifs sous-jacents comme favoriser l'autonomie de l'enfant, améliorer sa motricité fine, développer son attention, sa concentration, apprendre le travail en équipe.

Chaque atelier véhiculera un message qui portera à réflexion.

De plus, l'épanouissement de la personnalité d'un individu ne pouvant être dissocié de la notion de projet, en concentrant son énergie physique et ses ressources mentales, la section élémentaire aura comme objectifs éducatifs :

- De rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.

- De responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- De le confronter aux joies et aux contraintes de la vie en collectivité.

### ***Atelier jardinage***

Depuis plusieurs années l'atelier jardinage rencontre un réel succès auprès des enfants. Il constitue une excellente initiation au travail individuel et collectif.

Le jardinage permettra aux enfants de s'enrichir et de s'épanouir comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature mais aussi au recyclage. En effet, les enfants auront l'occasion de confectionner un bac à plantes avec la récupération de palettes en bois.

De plus, ce projet nous permet de travailler en partenariat avec le service des parcs et jardin de la ville qui nous conseille et nous aide à entretenir le potager lors des vacances scolaire. Quand cela leur est possible il nous fournisse aussi des plantes florales.

### ***Partenariat associatif***

Cette année, les enfants des grandes sections (CE-CM) auront la possibilité avec les associations de la commune d'être initié au billard et au ping-pong.

- Associations billard de la comète : 10h30-12h
- Tennis de table ; 14h30-15h30
- Informatique

Les moyens et grands maternels auront l'occasion de faire des ateliers de découverte musicale avec l'association « *A vos cordes frottez* »

De découvrir des jeux différents de ceux avec lesquels ils ont l'habitude de jouer avec l'association « *Jeux dés en bulles* »

Et de s'initier à différentes disciplines du cirque avec « *l'école du Cirque Electrique.* »

### **6. Modes d'évaluation :**

L'évaluation journalière : elle se fait quotidiennement au moyen du cahier de bord (type d'activités, fréquentation des enfants ...)

L'évaluation collective : Un temps de discussion au sein de l'équipe lors des réunions.

❖ On y parle du vécu, du déroulement

- ❖ On soulève les problèmes rencontrés, on analyse
- ❖ On fait le point sur les journées à venir
- ❖ Les informations provenant du service sont communiquées

### L'évaluation individuelle

Elle s'effectue entre la responsable du centre et l'animateur et ou l'animatrice, sur des temps de travail formels et dans le déroulement de l'année. On aborde :

- Elle suit l'évolution de projets spécifiques
- Elle rappelle le travail de chacun, son rôle, son investissement
- Elle parle des relations avec les enfants, l'équipe, les familles.

## **7. Journée type**

### **8h00 – 9h15**

Inscription des enfants, les parents consultent le tableau d'activités ainsi que les panneaux d'informations.

Les enfants sont accueillis dans leur groupe. Selon leurs choix et leurs affinités, ils se répartissent dans les différents coins.

### **9h15**

Fermeture des portes.

Les enfants sont comptés dans leur groupe respectif, les animateurs et animatrices effectuent les différentes listes de piscine et de sorties.

### **09h30**

Les animateurs et animatrices présentent et proposent leurs activités pour la matinée à leur groupe (les enfants choisissent, les animateurs s'adaptent à la demande). Déroulement des activités, sorties et piscine.

### **11h00**

Temps informel. Utilisation des salles d'activités ou jeux dans la cour.  
Préparation au repas (toilette, lavage des mains)

### **11h30**

1er service de cantine. Temps informel dans la cour ou les salles pour les autres.

### **12h30**

2ème service de cantine. Temps informel dans la cour ou les salles pour les autres.

**13h00**

Sieste pour les petits et tous ceux qui ont encore besoin de dormir.  
Temps calme pour les autres sections.

**14h00**

Réunion (même principe que le matin) Début des activités.

**15h45**

Fin des activités et préparation au goûter (toilette, lavage des mains)

**16h00**

Goûter

**16h45 – 18h45**

Accueil des parents et adultes venant chercher les enfants

Pour la fin de la journée, comme le matin, les enfants sont répartis dans les différentes salles, suivant leur choix (coloriages, jeux, contes).

Ils ont également la possibilité de jouer dans la cour lorsque le temps le permet.

**La gestion des PAI reste la même que sur J.J SALLES**

**L'accueil d'enfants en situation de handicap** représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs. Il permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant. Le vivre et l'agir ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des objectifs pédagogiques du centre de loisirs et des objectifs du projet éducatif porté par la commune.

Même si les modalités d'accueil se font dans les mêmes conditions que pour n'importe quel autre enfant, il nous semble important d'accueillir les enfants en situation de handicap dans des conditions particulières en dédiant un animateur supplémentaire pour chacun d'eux et de les accompagner dans leurs démarches.

Depuis le mois de septembre 2019 Mme THENAULT Vanessa (éducatrice spécialisée) à intégrer notre équipe. Son rôle consiste à rencontrer les parents, à se familiariser aux particularités de chaque enfant, d'accompagner, de soutenir l'animateur ou l'animatrice dans ses craintes et à les conseiller.

Pour un meilleur suivi, les enfants en situation de handicap sont depuis la rentrée tous accueillis sur le centre Jean-Jack salles. Ces derniers sont accompagnés par un animateur ou une animatrice qui leur est dédié(e). Le taux d'encadrement est alors abaissé à un adulte par enfant, qui bénéficie d'une formation spécifique de 3 jours.

Afin de favoriser des conditions d'accueil de qualité, et adaptées à l'enfant et sa vie au sein du groupe, un temps d'échange est organisé tous les mardis matin avec Mme TH2NAULT.

Les objectifs pédagogiques sont différents selon le handicap de l'enfant mais ils visent avant tout à permettre à l'enfant de s'intégrer au mieux à son groupe, de le faire participer à un maximum d'activités et de sorties (si possible à l'ensemble) en les adaptant. Le but étant de développer son autonomie et de le faire participer autant que possible à la vie en collectivité.

